

Date : 27. 3. 69

Situation tendue dans la zone légumière du Nord-Finistère où se posent deux problèmes aigus :

- L'effondrement du marché du chou-fleur
- L'exportation des plants d'artichaut

NOUS avons déjà eu l'occasion de faire état des difficultés que connaît la campagne de choux-fleurs dans la période présente. Les conditions atmosphériques font que l'offre est actuellement très abondante. On a assisté à un effondrement du cours (prix voisin de 0.20 en moyen calibre depuis quelques jours) et inventus de 20.000 colis-jours. Et hier, comme nous l'écrivions par ailleurs, 600.000 têtes sont restées invendues dans la zone légumière.

Au cours des années écoulées, quelle que soit la conjoncture, la totalité de la production était dégagée tant bien que mal, mais cette année un autre facteur intervient et qui touche au fond du marasme, c'est celui de la qualité de la marchandise.

En effet, les inflorescences sont très molles et supportent difficilement un transport de 24 heures, même en wagon réfrigéré. Une forte proportion de colis sont impropres à la vente au détail à l'arrivée sur les lieux de consommation du centre de la France. On juge facilement ce que peut être l'aspect de la marchandise rendue sur les marchés allemands après un transport deux fois plus long.

La situation va certainement s'améliorer dès les prochains jours. On s'attend encore à une autre pointe de production en mai, mais la crise serait vraisemblablement moindre que celle-ci, car le volume total de la production ne sera pas excessif, les surfaces plantées en choux ont été limitées au profit de l'artichaut et les petites

têtes sont cette année en très forte proportion.

Dragons :

les meilleurs d'Europe

Le climat social n'est évidemment pas très favorable dans la situation actuelle. Un autre problème, au règlement assez délicat, se pose dans la même période, celui de la sortie des dragons d'artichauts hors de la zone légumière. La vente des dragons à 0.10 pièce peut constituer un profit immédiat assez intéressant étant donné le nombre de pousses produites par pied, encore que le débouché soit assez limité. Mais quand on pense que ces plants sont destinés à des régions où la production est plus précoce et qui sont bien plus près que St-Pol-de-Léon des grands centres de consommation, l'opération se justifie beaucoup moins.

Un fait est certain, le plant saint-politain est le meilleur d'Europe, au vu de la demande extérieure. Tous les plants qui avaient été introduits en Bretagne après le grand hiver de 1963, ont été progressivement remplacés par des plants de souche locale au fur et à mesure de leur repousse.

Les affaires qui ont trait actuellement à l'expédition ou à la rétention des plants évoquent fatalement le problème de la récolte d'artichauts, bien que la saison ne débutera pas avant deux mois. Etant donné les surfaces considérables qui viennent d'être plantées, il faudra d'attendre à une forte production. Elle ne sera pas sans rencontrer d'embaras.

P. C.

Date :

27.3.69

NOUVEAUX INCIDENTS

dans la « guerre des drageons »

Des agriculteurs, dont M. Alexis GOURVENNEC interrogés par les gendarmes, puis relâchés

MORLAIX. — Nous avons relaté les deux premiers épisodes de la « guerre des drageons » qui se sont déroulés, dans le Finistère, le premier à Cléder, lundi dans la soirée, le second à Plouégat-Moyson, jeudi après-midi.

Dans les deux cas, M. Robert Hêlard, courtier primeuriste à Couture (M.-et-L.) fit les frais de l'opération : sa fourgonnette, arrêtée par des cultivateurs, fut vidée des milliers de drageons qu'elle contenait et les syndicalistes paysans détruisirent les plants.

Cependant un autre courtier de Maine-et-Loire, M. Georges Pirrois, qui avait lui aussi acheté des drageons à Cléder, réussit à poursuivre son chemin, ayant à ses trousses trois voitures de cultivateurs qui tentèrent à plusieurs reprises, entre Saint-Brieuc et Rennes, d'arrêter son camion.

D'autre part, au Plen, sur la commune du Cloître-Saint-Thégonnec, sur la route de Morlaix à Carhaix, une autre camionnette contenant des drageons d'artichauts, était également interceptée par des cultivateurs qui détruisirent les plants.

Voici dans quelles circonstances : M. Félicien Arcus, courtier en primeurs à Notre-Dame-de-Monts (Vendée) revenait chez lui avec 19 500 drageons dans sa camionnette. Il fut rattrapé par une voiture dans laquelle se trouvaient quatre cultivateurs. Une première fois la voiture se mit en travers pour lui barrer la route, mais M. Arcus réussit à passer sur la berme. La manœuvre réussit au second essai

et M. Arcus fut obligé de stopper. Voyant qu'il se trouvait en face de quatre hommes, il partit chercher du secours, mais pendant ce temps les cultivateurs sortirent les drageons de la camionnette et les rendirent inutilisables en coupant les racines.

M. Arcus a porté plainte à la gendarmerie du Huelgoat.

Mais les incidents ne devaient pas s'arrêter là.

En effet, jeudi vers 23 h 30, alors que les gendarmes de Plouzevéde enquêtaient chez l'un des cultivateurs vendeur de drageons à Bougourouas, une vingtaine de militants syndicalistes arrivaient discrètement près de la ferme.

Malgré la présence dans la cour de la ferme de la voiture de la gendarmerie, les cultivateurs démontèrent une vingtaine de tulles sur la grange appartenant au cultivateur et dans laquelle étaient entreposés 7 000 drageons.

Par l'ouverture ainsi pratiquée les syndicalistes arrosèrent de gasoil les drageons, les rendant ainsi inutilisables. La tempête et le vent qui soufflaient avec violence, favorisèrent évidemment l'opération.

Lorsque le cultivateur se rendit compte de l'acte de malveillance dont il venait d'être victime, il appela les gendarmes qui interrogèrent l'un des participants de cette opération, puis des gardes mobiles vinrent passer la nuit dans la ferme.

Une demi-douzaine de cultivateurs, dont le président de la S.I.C.A. légumes, M. Alexis Gourvennec, ont été interrogés par les gendarmes qui les ont ensuite relâchés.

La guerre des drageons 8.000 PLANTS «PÉTROLÉS» hier, dans une ferme, à Cléder

DANS notre édition d'hier, parlant de la destruction d'un chargement de drageons d'artichauts sur la R.N. 12, près du Ponthou, nous laissions entendre que d'autres actions similaires risquaient de se produire dans un avenir assez proche. Les faits ne devaient pas tarder à confirmer cette hypothèse puisque dans la nuit de jeudi à vendredi un stock de drageons, entreposés dans une remise, chez M. Guénégan, à Bougourouan, en Cléder, dans l'attente d'une expédition à destination du Maine-et-Loire, ont été entièrement détruits par asper-

Les syndicalistes paysans qui se sont fixés comme but d'interdire la vente d'œilletons d'artichauts à des producteurs de régions extérieures à la Bretagne, savaient que M. Guénégan avait dans ses locaux plusieurs milliers de drageons en instance de départ pour le Maine-et-Loire. Ils décidèrent de les détruire sur place pour n'avoir pas à intervenir pendant le chargement ou le transport.

Il était évident qu'une opération nocturne avait le plus de chance de réussir et M. Guénégan, qui se savait visé, décida de veiller tard dans la nuit. Quand nous sommes arrivés sur les lieux il était 23 heures environ, M. Guénégan et deux autres personnes étaient attablées attendant le « coup dur ».

Tout était surveillé

Dehors, le vent soufflait en tempête et dans la nuit il était impossible de distinguer la moindre silhouette humaine en dehors de la zone éclairée par précaution pour surveiller la porte d'accès d'un local où se trouvaient 8.000 drageons environ.

Dans les abords immédiats de la ferme, des forces de gendarmerie surveillaient les accès et d'autres patrouillaient alentour à bord de voitures munies pour la plupart de radio.

Tout semblait parfaitement calme et pourtant, à travers champs, un commando s'approchait de la ferme.

« Ça sent le gas-oil »

A 23 h. 30 environ quelqu'un s'avisa brusquement qu'une forte odeur de gas-oil flottait dans l'air. Aussitôt on bondit hors de la maison pour, en quelques enjambées, traverser la cour étroite et pénétrer

dans le local où se trouvaient les drageons.

Au premier « coup de marine » il fallut se rendre à l'évidence : les œilletons venaient d'être « pétrolés ». Alors commença une course-poursuite dans les champs entre le commando et les gendarmes arrivés sur les lieux. Il faut dire que la tâche des uns et des autres était rendue très difficile par une obscurité totale. On trébuchait de part et d'autre sur des trognons de choux.

Un prisonnier

Finalement les gendarmes réussirent à mettre la main sur un homme qui passa le reste de la nuit, déjà très entamée, dans la chambre de sûreté de la gendarmerie. Il fut rendu à la liberté dans la matinée d'hier.

Le reste de la nuit se passa sans incidents et les forces de police patrouillèrent jusqu'au matin dans le secteur.

On se demandait comment le (ou les) pétroleur avait bien pu s'introduire dans le local en trompant la surveillance étroite qui était exercée sur la porte d'entrée. La réponse ne devait pas tarder à venir. Elle était simple, mais encore fallait-il y penser : une quinzaine de tuelles avaient été enlevées du toit derrière la bâtisse; là où il n'y avait pas d'éclairage. Un homme s'était alors introduit par le trou et il répandit le gas-oil en toute tranquillité. Seule l'odeur devait donner l'alerte quelques instants après.

A. Gourvennec entendu par la gendarmerie

Nous disions hier qu'à la suite de l'affaire de la R.N. 12, près du Ponthou, les gendarmes de Plouigneau avaient identifié les voitures des

personnes ayant participé à l'opération. Hier matin leur enquête devait les conduire à entendre, dans les locaux de la brigade, un certain nombre de syndicalistes, dont M. A. Gourvennec, vice-président de la F.D.S.E.A. du Sud-Finistère. Celui-ci, qui fut « invité » à se rendre à la brigade à 10 h. 30, devait être relâché en fin d'après-midi et vena aussitôt à Kérisnel, en St-Pol-de-Léon, pour participer à une réunion groupant notamment MM. Mévellec, président de la F.D.S.E.A.; Bécam, directeur de la F.D.S.E.A.; Mesguen, président du Sy.P.A., et une quinzaine de responsables syndicaux.

Pourquoi la bataille des drageons ?

Pour qui ne connaît pas les problèmes de cette zone légumière, il peut apparaître excessif de mettre autant de passion pour une question de vente de quelques milliers de plants d'artichauts à des agriculteurs d'une région non productrice, en l'occurrence le Maine-et-Loire.

Cette question, on le sait, oppose d'un côté ceux qui vendent et veulent continuer de vendre leurs drageons et de l'autre ceux qui veulent les en empêcher.

Pour les premiers c'est une question financière. Quelques-uns d'entre eux, occupés à préparer des choux-fleurs dans les locaux d'un expéditeur, nous ont dit textuellement: « Si nous faisons cela, c'est pour gagner notre croûte ».

C'est leur argument essentiel. Un rapide calcul avec eux nous révèle le chiffre de 3.000 francs l'ha (10 centimes le drageon, trois drageons par pied d'artichaut, et 10.000 pieds d'artichauts l'ha.). Pour ces agriculteurs l'intérêt de l'opération est d'autant plus grand, qu'il se renouvellera chaque année. « Dans le Maine-et-Loire, nous disent-ils, ils

A l'issue de cette réunion il semblait bien que la détermination des syndicalistes d'empêcher les expéditions hors de la Bretagne était toujours aussi ferme. On peut donc s'attendre à d'autres opérations dans les heures ou les jours à venir car les producteurs de drageons que nous avons rencontrés hier semblaient fermement décidés à expédier des quantités, selon eux, relativement importantes.

Signalons enfin que jeudi un chargement de drageons avait réussi à passer et on apprenait hier qu'il était arrivé à bon port dans le Maine-et-Loire.

ne peuvent pas garder leurs pieds d'artichaut plus d'un an. C'est trop marécageux ».

Pour les seconds, cette question de revenus supplémentaires importants ne tient pas debout. Ils affirment que si tous les agriculteurs vendaient leurs drageons, le prix de vente tomberait à un niveau proche de zéro. Ils qualifient de ce fait ceux qui ne veulent pas entendre parler de discipline syndicale, de « profiteurs ». « Ils profitent de notre discipline et spéculent en fait sur notre organisation en la compromettant », disent-ils.

Les vendeurs de drageons, de leur côté, ne voient aucun danger à approvisionner le Maine-et-Loire. Ils s'enclament : « Au mois d'août prochain, la surproduction ne vendra pas du Maine-et-Loire, mais de notre propre région. On va bien voir ! »

Pour ceux qui ont une vue d'ensemble du marché, il importe de sauvegarder à notre région son caractère de « région productrice ». C'est beaucoup plus cela qu'une question de surproduction. « Car, disent-ils, il n'y a pas en fait surproduction d'artichaut, ce qui compte c'est conserver une position de force sur le marché de l'artichaut, sur le plan national et européen ».

Ils soulignent par ailleurs que cette position de force ne comporte pas seulement un intérêt pour les producteurs mais aussi pour l'ensemble des habitants de notre région, les travailleurs qui vivent directement de l'expédition des productions et aussi les commerçants directement concernés par le pouvoir d'achat des habitants.

C'est là le fond de l'affaire. Et pourtant ceux qui vendent ne comprennent pas, selon leur propre expression, que « ceux-là même qui l'an passé vendaient leurs drageons et ont fait des millions, viennent interdire de faire de même cette année ».

« Pourtant, nous ont dit à Saint-Pol-de-Léon leurs opposants, il est clair que l'an passé la situation n'était pas la même du tout, puisqu'il s'agissait de recréer les plantations, détruites par le gel et redonner à notre région sa chance dans la production de l'artichaut ».

Date :

26.3.68

Malaise dans la zone légumière



Avec bon de réduction ! C'est même gratuit... La campagne de choux-fleurs avait démarré tard et depuis quelques jours avec le temps doux et humide l'offre est devenue trop abondante. Les producteurs ont été amenés à défendre un prix plancher pour éviter un effondrement total des cours.

Hier à Saint-Pol, toute la marchandise qui n'a pu être vendue au prix minimum a été détruite. Une partie a été jetée dans cette carrière. Si le temps se rafraichit on peut espérer un redressement de la situation. Sinon dans les prochains jours, il y aura encore trop de ces choux-fleurs à Saint-Pol-de-Léon.

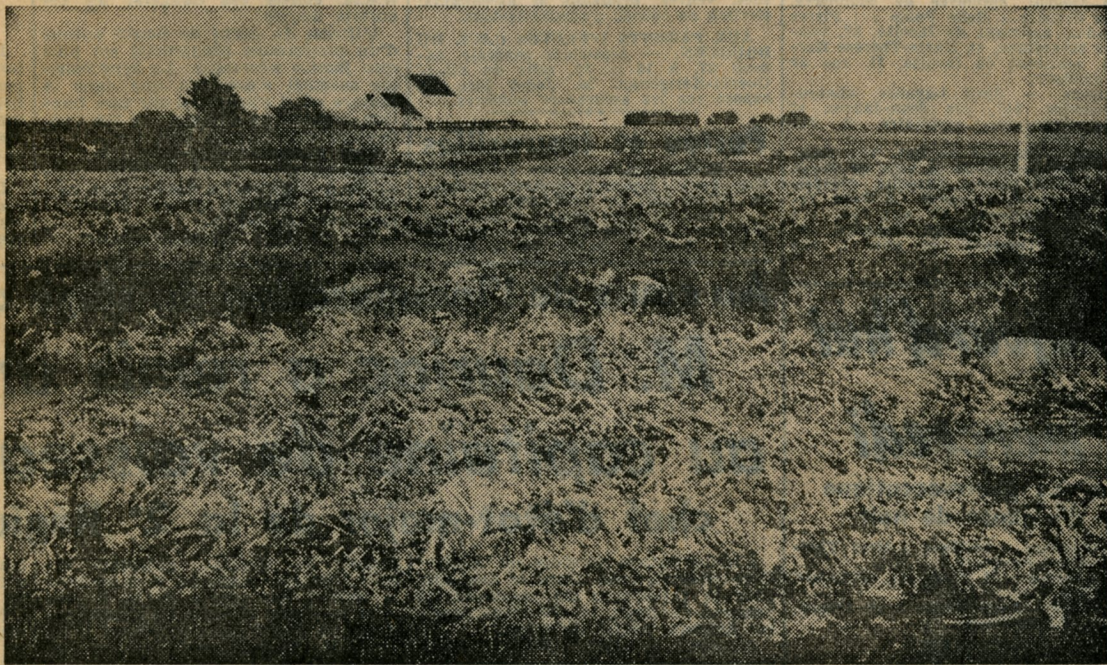
(Photo « Télégramme »).

A Cléder des syndicalistes paysans

détruisent

20.000 drageons d'artichaut

qu'un cultivateur du Maine-et-Loire emmenait chez lui



Voici les 20.000 drageons déchargés puis rendus inutilisables.

LUNDI soir, une fourgonnette tôle, immatriculée 233 JN 49, pilotée par M. Robert Hélard, de Coutures (Maine-et-Loire) se déclarant exploi-

tant agricole, arrivait dans une ferme du secteur de Bougourouan, à Cléder.

On y entassa rapidement environ 20.000 drageons d'artichauts provenant, semble-t-il, de plusieurs fermes des environs, qu'il

réglà à raison de 0 fr. 12 pièce.

Le syndicat des Exploitants agricoles de Cléder, ayant été alerté, des responsables de quartier prirent la décision d'empêcher par tous les moyens que les drageons ne quittent Cléder.

Vers minuit, alors que la fourgonnette circulait sur un chemin de terre conduisant au C.D. 10, elle fut stoppée par des syndicalistes paysans clédérois au lieu-dit « Languériskeunet », en Cléder. Ils intimèrent l'ordre au conducteur de faire demi-tour et de ramener à la ferme les drageons qu'il y avait achetés.

Il refusa de se plier aux exigences des cultivateurs clédérois, qui l'avaient obligé à s'arrêter en rase campagne. Ceux-ci se mirent alors en devoir de décharger eux-mêmes les drageons qui furent ensuite rendus inutilisables.

Hier matin, le propriétaire de la fourgonnette a déposé une plainte à la gendarmerie de St-Pol-de-Léon qui a aussitôt avisé la brigade de Berven-Plouzévédé.

Plusieurs personnes et notamment les responsables du syndicat local des Exploitants agricoles de Cléder, ont été interrogées hier par les gendarmes de Berven-Plouzévédé.

Une action pour empêcher la sortie du plan d'artichaut hors de la zone légumière du Nord - Finistère

On se souvient des décisions prises à Berven durant l'hiver 1959 pour empêcher la sortie du dragon d'artichaut « Vert Camus de Bretagne » hors de la zone légumière, afin que la concurrence des autres régions françaises ne viennent pas peser sur la production saint-politaine, déjà excédentaire. L'hiver 1962-63 détruisant la presque totalité des plantations, ce problème ne s'est pas posé pour ces deux dernières années, mais la région ayant retrouvé son potentiel normal de production et peut-être même plus (70.000 tonnes en année normale, soit 50 % de la production française), les responsables de la production et de la commercialisation, les élus, les syndicats ouvriers ont à nouveau mis l'accent sur les dangers que présentaient, pour l'économie de la région, les expéditions de dragons vers d'autres régions productrices, où le plant est de

qualité inférieure au plant breton. Ces régions ont, par contre, l'avantage d'être à proximité de grands centres de consommation et de bénéficier d'une précocité en raison de leur climat.

L'œilletonnage se pratique dans la période actuelle et il y a pour la première fois depuis plusieurs années de forts excédents de plants. Une expédition de 50 millions de plants rapporterait une centaine de millions d'anciens francs, ce qui est peu mais représenterait, dans deux ans, 80.000 tonnes d'artichauts qui concurrenceraient les nôtres sur les marchés.

Au cours d'une réunion qui s'est tenue récemment à Saint-Pol-de-Léon, la motion suivante a été adoptée :

« Réunis à Saint-Pol-de-Léon, sur l'initiative du Comité d'Expansion Economique du canton, les élus de la zone légumière (par-

lementaires, conseillers généraux, maires), les producteurs adhérant à la S.I.C.A., au S.Y.P.A., les coopératives, l'Union des Expéditeurs, les commerçants, les organisations ouvrières, conscients de la nécessité de conserver à la région son potentiel économique,

« Prennent la décision de mettre en œuvre toutes dispositions pour éviter l'expédition des œilletons d'artichauts ;

« Décident également d'étudier la possibilité d'obtenir un label de production, et demandent aux pouvoirs publics de déterminer les limites d'une aire de production réservée à la culture de l'artichaut dit « Camus de Bretagne » ;

« Lancent un pressant appel à tous les producteurs afin qu'ils prennent conscience de la gravité que revêt tout acte d'expédition d'œilletons ».